

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du Village de Price

Règlement numéro deux cent cinquante-cinq ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2002, fixer le taux de la taxe générale sur la valeur foncière et fixer les tarifs pour le service d'aqueduc ainsi que le service d'enlèvement, de transport et de disposition des ordures ménagères et de récupération.

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2002 et y prévoir des revenus au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2002, 2003 et 2004 ;

ATTENDU Qu'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance du 5 novembre 2001 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Diane Lemieux et résolu unanimement que le règlement numéro 255 est et soit adopté et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Le conseil adopte le budget «**dépenses** » qui suit pour l'année financière de 2002 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

• Administration générale :	128 996, \$
• Sécurité publique :	103 640, \$
• Transport :	207 453, \$
• Hygiène du milieu :	238 098, \$
• Urbanisme et mise en valeur du territoire :	52 642, \$
• Santé et bien-être :	8 512, \$
• Loisir et culture :	118 166, \$
• Frais de financement :	61 717, \$

Total des dépenses de fonctionnement : 919 224, \$

ACTIVITES FINANCIERES :

▪ Remboursement en capital :	54 300, \$
▪ Remboursement au fonds de roulement :	7 774, \$

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 99 444, \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, D'ACTIVITES FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENT :

1 080 742, \$

Article 2 :

Le conseil adopte le budget «**revenus** » qui suit pour l'année financière 2002 :

Revenus :

- Taxes : 642 922, \$
- Paiements tenant lieu de taxes : 212 583, \$
- Autres revenus de sources locales : 90 875, \$

Total des revenus : 946 380, \$

Autres:

- Subventions gouvernementales : 27 520, \$
- Diversification du financement municipal : 1 842, \$

Sources de financement :

- Réserves-Surplus affecté à l'exercice : 105 000, \$

TOTAL DES REVENUS ET FINANCEMENT : 1 080 742, \$

Article 3 :

Le conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

	Année 2002	Année 2003	Année 2004
Total des dépenses	99 444,\$	42 000, \$	71 500, \$

La ventilation de ces immobilisations apparaît à l'annexe A.

Article 4 :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1,15\$ du 100, \$ d'évaluation pour l'année 2002 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2002.

Article 5 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif «**aqueduc 2002** » à 171, \$ pour l'unité de référence 1 «résidentiel » identifié au tableau des unités contenu au règlement numéro 227 et ce, pour tous les immeubles identifiés.

Le prix au mètre cube tel qu'il sera fixé aux scieries est de 0,33\$ tel qu'il est établi dans le dernier rapport financier disponible. Voir annexe B.

Article 6 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour la «**collecte des ordures ménagères et des matières recyclables** » pour l'année 2002, à 54, \$ pour l'unité de référence 1 «Résidentiel » identifié au tableau des unités contenu au règlement numéro 228 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 7 :

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est désormais fixé à 14% à compter du 1^{er} janvier 2002.

Article 8 :

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

MAIRE

SEC.TRÈSORIERE

Avis de motion : Le 5 novembre 2001
Adoption : Le 17 décembre 2001.
Publication : Le 18 décembre 2001.

ANNEXE A

IMMOBILISATIONS

Programme triennal des dépenses en immobilisations :

2002 :

- Asphalte surlargeur rue Sainte-Angèle sud (budget) : 2 287, \$
- Asphalte surlargeur rue Fournier (budget) : 8 857, \$
- Appareils respiratoires(2) (budget) : 6 300, \$
- Bancs Maison des jeunes (budget): 2 000, \$
- Déneigeuse à troittoir (surplus accumulé): 25 000, \$
- Rénovation salle des toilettes-Hôtel-de-ville (surplus acc.): 25 000, \$
- Génératrice-Station pompage (surplus accumulé) : 30 000, \$

Total : 99 444, \$

2003 :

- Imprimante Laser : 2 000, \$
- Canon portatif (incendie) : 5 000, \$
- Enseignes entrées de la municipalité : 5 000, \$
- Asphalte rue Saint-Camille : 16 000, \$
- Asphalte rue Saint-Léo : 12 000, \$
- Plan pour aménagement du bord de la rivière : 2 000, \$

Total : 42 000, \$
(Source de financement : Budget)

2004 :

- Asphalte rond point rue Sacré-coeur : 8 000, \$
- Aménagement entrée du parc municipal : 10 000, \$
- Pose de bordure rue Sainte-Angèle : 3 500, \$
- Aménagement des terrains derrière SQ
et bord de la rivière : 50 000, \$

Total : 71 500, \$
(Source de financement : Budget)

À prévoir pour 2005 :

Construction de logements sociaux financés par la municipalité et le
Gouvernement du Québec.

ANNEXE B

FACTURATION APRÈS LE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU

Salaires :	45956,27 x .126	5790, \$
Charges sociales :	7703,61 x .126	971, \$
Entretien du réseau :	(9799,78 +5930,71) x .126	1982, \$
Services professionnels :	1439,77 x .126	181, \$
Électricité, pompe :	32467,59\$ x .126	4091, \$
Cotisation, association :	85, x .126	11, \$
Droit de passage et licence :	580,18 x .126	73, \$
Produits chimiques :	17025, x .126	2145, \$

FRAIS D'OCCUPATION DE BÂTISSSES :

Entretien et réparation :	1582,50 x .126	199, \$
Assurances :	218,86 x .126	28, \$

DEPENSES DU MATERIAL ROULANT :

Carburant et huile : (6987,02 + 15308,91) x .10 x .126 (inclus dans taxes foncières)		281, \$
Entretien et réparation :	3162,58 x .126	398, \$
Assurances et immatriculation :	279,13 + 574,38 x .126	108, \$
Location de véhicules :	504,19\$ x .126	64, \$

ADMINISTRATION : (inclus dans taxes foncières)

Salaires :	46194,94 x .20 x .126	1164, \$
Charges sociales :	7865,81 X .20 X .126	198, \$
Frais de poste :	2687,81 x .20 x .126	68, \$
Téléphone :	1757,50 x .20 x .126	44, \$
Information :	576,34 x .20 x .126	15, \$
Fournitures de bureau :	3503,74 x .20 x .126	88, \$
Services informatiques :	3263,81 x .20 x .126	82, \$
Frais de vérification :	5570,02 x .20 x .126	140, \$
Loyer de bureau :	9928, x .20 x .126	250, \$

FRAIS DE FINANCEMENT DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES :

Intérêts :	24443,23 x .126	3080, \$
Capital :		-----
Frais d'émission :	3140, x .126	396, \$

total : (0,3721/mc) 21 847, \$

moins les dépenses déjà inclus dans la taxe foncière (2 330.\$)

Montant servant à calculer le prix au mètre cube pour les usines : 19 517,\$

Prix au mètre cube 19517,\$/58714 mc : 0.33/mc

ANNEXE C

Systeme d'alimentation en eau potable.

Sommes à verser par Sainte-Flavie en l'an 2001
(Établies selon la consommation de 2000* et les coûts de 2001)
*dernières données disponibles

% consommation en 2000 : 12.6%

Indice du coût de la vie au 31-10-2001 : 1.9%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	42584, x .126	5366,\$	
Charges sociales :	7871, x .126	992,\$	
Téléphone Station de pompage :	456, x .126	57,\$	
Entretien du réseau :	29622, x .126	3732,\$	
Services professionnels :	14401, x .126	1815,\$	
Électricité, usine de pompage :	28573, x .126		3600,\$
Frais de déplacements :	-----	-----	
Cotisation association, formation	304, x .126	38,\$	
Produits chimiques :	30030, x .126	3784,\$	

Frais d'occupation de la bâtisse :

Électricité et chauffage :	-----	-----	
Entretien et réparation :	67, x .126	8,\$	
Assurances	481, x .126	61,\$	
Autres (licences) :	594, x .126	75,\$	

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	19600, x .10 x .126	247,\$	
Pièces et accessoires :	2951, x .126	372,\$	
Assurances et immatriculation :	1705, x .126	215,\$	
Location de véhicules :	756, x .126	95,\$	

Administration :

Salaires :	41396, x .20 x .126	1043,\$	
Charges sociales :	7946, x .20 x .126	200,\$	
Frais de poste :	2800, x .20 x .126	71,\$	
Téléphone :	1760, x .20 x .126	44,\$	
Fourniture de bureau :	4000, x .20 x .126	101,\$	
Services informatiques :	3475, x .20 x .126	88,\$	
Frais de vérification :	5000, x .20 x .126	126,\$	
Loyer de bureau :	10186, x .20 x .126	257,\$	

Frais de financement des nouvelles infrastructures :

Intérêts :	(48094, - 7520,) x .126	5112,\$	
------------	-------------------------	---------	--

Capital : (28800, - 20000,) x .126 1109,\$

Subvention reçue du gouvernement du Qc : 27520,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

20669,15\$ x 1.019 = 21061,86\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2002

49669,86\$